

Aide à la pratique sportive



Pour tous les jeunes cauvillais de 3 à 18 ans, la commune de Cauville-sur-Mer propose une aide financière de **20€** pour toutes activités sportives. Pour cela, il faut :

- Pratiquer un sport appartenant à une fédération
- Être licencié d'un club sportif affilié à une fédération sportive reconnue par le ministère des sports.

Une seule participation par jeune cauvillais pour la saison 2021/2022 (Un club par enfant).

Pour en bénéficier, il faut vous déplacer en mairie et fournir :

- Un justificatif de domicile de l'année en cours
- Une photocopie de la licence
- Un Relevé d'Identité Bancaire



Ouverture des inscriptions du 15 septembre 2021 au 15 décembre 2021.



Par ailleurs, la commune continue de développer avec l'aide de la Communauté Urbaine une vision du « **sport-loisir-santé** » avec un développement de l'urbanisme favorable à l'activité physique et sportive pour tous les âges.

- Pétanque dans le centre bourg
- Aire de jeux dans le centre bourg et future dans Les Jardins de Versailles.
- City stade dans le centre bourg
- Piste cyclable
- Chemin piétonnier aménagé
- Chemins de randonnée
- Développement de l'accès aux différentes infrastructures de la CU :
→ bus Ligne 13 → Accès vélo Lia



Le sport est un outil éducatif, porteur de valeurs de respect, de solidarité et de fraternité.

Développer la pratique du sport est un moyen de renforcer le « vivre ensemble » et l'éducation à la citoyenneté. Par ailleurs, il est acquis que le sport, et plus largement l'activité physique, est un levier majeur pour prévenir les risques cardio-vasculaires, maintenir ou encore retrouver un corps en bonne santé.

Inscription 2021/2022

Nom et prénom du représentant légal :

Nom : -----

Prénom : -----

Date de naissance : -----

Adresse : -----

76930 Cauville-sur-Mer

Téléphone : -----

Fédération sportive : -----



Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Le présent dossier dûment rempli (un dossier par enfant)
- Un justificatif de domicile de l'année en cours
- Une photocopie de la licence
- Un Relevé d'Identité Bancaire

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception de l'ensemble de ces pièces.

